

Canadian Artists and Producers
Professional Relations Tribunal



Tribunal canadien des relations
professionnelles artistes-producteurs

CERTIFICAT D'ACCREDITATION

PAR LES PRÉSENTES, le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs accorde à

L'UNION DES ARTISTES

l'accréditation pour représenter un secteur qui comprend tous les entrepreneurs indépendants engagés par un producteur assujéti à la *Loi sur le statut de l'artiste* pour accomplir les fonctions d'un metteur en scène lors d'une production sur scène, en français, d'une oeuvre littéraire, musicale ou dramatique ou d'un numéro de mime, de variétés, de cirque ou de marionnettes.

Ottawa, le 24 juillet 1998

